

Extrait du livre des délibérations du conseil de ville

Session Spéciale du 21 mars 2025

EXTRAIT : Mémoire (BAPE) - Projet de parc éolien de de la Madawaska

ATTENDU QUE le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tiendra la deuxième partie de l'audience publique sur le projet de parc éolien de la Madawaska sur les territoires de Dégelis et de Saint-Jean-de-la-Lande le mardi 25 mars 2025 à 19h au Centre communautaire Dégelis;

ATTENDU QUE la deuxième partie de l'audience publique du BAPE est consacrée à l'audition des mémoires, des opinions verbales et des suggestions des personnes, des municipalités, des organismes et des groupes désireux de donner leur avis à la commission;

ATTENDU QUE la ville de Dégelis souhaite déposer un mémoire en faveur du projet de parc éolien sur son territoire;

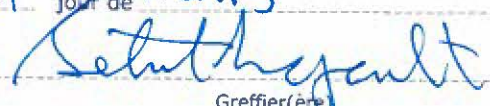
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Bernard Caron et résolu à l'unanimité d'accepter le mémoire de la ville de Dégelis qui sera présenté à l'audience publique du BAPE le 25 mars 2025, tel que déposé au conseil municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

GREFFE

Résolution n° 250302-8101

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Ce 24^e jour de mars 2025

Greffier(ère)